

Septembre 2015

[Campaign Preview](#)[HTML Source](#)[Plain-Text Email](#)[Details](#)

SEPTEMBRE 2015

Sommaire:

[Mot du](#)[président](#) / [Bienvenue](#) / [Nouvelles](#) / [Événements](#) / [Rabais](#) / [Subventions](#) / [Auditions](#) / [Formations](#) / [Contact](#)

MOT DU PRÉSIDENT



Élections fédérales 2015 : JE VOTE ARTS et CULTURE

Chers membres de la GMMQ,

À compter de maintenant, je tiendrai une chronique dans le Cyberbulletin pour y commenter l'actualité politique et économique en lien avec les arts et la culture et le métier de

musicien. J'en profite donc pour commencer avec les élections fédérales, qui se tiendront dans 26 jours. Il est primordial d'exercer son droit de vote, et même de « Voter Arts » (voir plus loin dans le texte). Malheureusement, la Culture n'occupe pas une grande place dans la campagne électorale, alors que c'est un enjeu essentiel dans notre société, qui façonne notre identité. Je vous invite à vous tenir bien informés au sujet des politiques culturelles proposées par les partis politiques.

Le site Internet de la Coalition Canadienne des Arts a publié les réponses des partis politiques à un questionnaire qui leur a été soumis. Les questions portent notamment sur : Le soutien au Conseil des arts du Canada ; Les arts sur la scène internationale ; La réglementation et le soutien au contenu canadien ; L'avenir de Radio-Canada.

Nous vous invitons à consulter leur site :

<http://www.lacoalitioncanadiennedesarts.com/archives/1218>

De plus, vous trouverez des informations importantes sur la [page Facebook de la](#)

Conférence Canadiennes des Arts. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous annoncer que le conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts, dont je fais partie, a réactivé l'organisation afin de distribuer de l'information et du matériel de représentation lors de la présente élection fédérale. Bien qu'après 67 ans d'existence, la CCA ait suspendu ses activités en 2012 par suite de l'élimination d'une partie très importante de son financement par le gouvernement fédéral, l'organisme est toujours vivant et le conseil d'administration considère que l'élection en cours est si importante qu'il ne saurait être question de ne pas s'y impliquer.



Luc Fortin

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Nous souhaitons la bienvenue à **Hamza Abouabdelmajid, Claudia Asselin, Julien Bélanger, Guillaume Bourque, Francesca Comeau, Steven Cope, Germain Gauthier, Gabriel Hélie-Harvey, David Lachapelle, Dominic Lalonde, Mathieu Langevin, Olivier Laroche, Gabrielle Richard, Gabrielle Roy-Lemay, Hugo St-Georges et Sabrina Tremblay** qui se sont joints à la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec en août 2015.

Vous êtes membre et vous avez une question ? Contactez Amélie Granger au service aux membres de la GMMQ au 514 842-2866, poste 245 ou sans frais au 1 800 363-6688, poste 245 ou encore en écrivant à membres@gmmq.com.

[Haut de page](#)

NOUVELLES

ATTENTION ! DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE VISAS P2



Les services d'immigration des États-Unis ainsi que la Fédération canadienne des musiciens (CFM) accusent un retard important dans le traitement des demandes de visas P2.

Le traitement prend maintenant : 75 JOURS.

Assurez-vous d'envoyer votre demande pour un

visa P2 **AU MINIMUM 75 JOURS** avant la date du premier concert.

ASSISTEZ À LA VIDEOCONFÉRENCE / WEBINAIRE DE LA CAISSE DE RETRAITE DES MUSICIENS DU CANADA



Musicians' Pension Fund of Canada

Caisse de retraite des musiciens du Canada

Loi 34 du Québec - Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises. [En savoir plus sur la loi 34](#)

Le 5 octobre 2015, la Caisse de retraite tiendra un important webinaire/ vidéoconférence pour expliquer la loi 34, adopté le 2 avril 2015 et en vigueur depuis le 31 décembre 2014, **et pour en discuter les détails**. Ces nouvelles dispositions font maintenant partie intégrante de la principale loi sur les retraites du Québec, la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*.

Les participants et retraités qui travaillent, qui ont travaillé ou qui projettent de travailler au Québec, ainsi que leurs bénéficiaires, pourraient être soumis à ces nouvelles dispositions législatives et sont invités à participer à cet événement.

S'il vous est impossible d'y être présent ou de participer le 5 octobre, le webinaire/videoconférence sera affiché sur le site web de la Caisse.

Les principales intervenantes sont Mme Tina Hobday, conseillère juridique de la Caisse et Mme Geneviève Lussier, actuaire chez The Segal Company, Ltd. Le personnel administratif de la Caisse sera également présent. Monsieur Bernard LeBlanc sera le modérateur. La Caisse de retraite passera la loi 34 en revue et fournira des explications sur l'impact que cela pourrait avoir sur vous.

Les personnes intéressées peuvent participer en personne ou suivre le webinaire/videoconférence en ligne. **Présentation en français à 11h et en anglais à 14h.**

- sur le site web de la Caisse : www.mpfcanada.ca
- en personne : Delta Montréal (salle Vivaldi), 475 avenue du Président Kennedy, Montréal

Kennedy, Montreal

Si vous avez des questions sur cet événement, veuillez communiquer directement avec la Caisse de retraite des musiciens du Canada au 1-888-462-6666 (sans frais).

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2015 : DEMANDES DU MILIEU MUSICAL ET CULTUREL AUX PARTIS POLITIQUES



#Votezarts

Un comité sur lequel siège la GMMQ a récemment formulé ses demandes aux divers partis politiques en vue des élections fédérales du 19 octobre prochain:

Demandes du DAMIC (Droit d'Auteur Multimédia Internet Copyright)

- Modifier la *Loi sur le droit d'auteur* afin de créer un réel équilibre entre les créateurs et les utilisateurs de leurs œuvres tout en s'assurant que les dispositions de la loi canadienne soient au diapason des meilleures pratiques internationales;
- Veiller à ce que les contenus canadiens se retrouvent sur toutes les plateformes technologiques disponibles au Canada tout en assurant une juste rémunération aux créateurs de ces contenus.
- De mettre en place des mesures permettant d'optimiser le rayonnement des créateurs en intégrant les arts dans les projets de construction de bâtiments ou d'aménagement de sites publics;
- De modifier les dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* pour protéger les droits des créateurs et harmoniser ses dispositions avec celles de la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* et celles de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*.

Espérons maintenant que les partis politiques auront une écoute envers nos demandes...

D'ici là, la Coalition canadienne des arts (CCA) a mis à la disposition des artistes une trousse électorale #VOTEZARTS afin de vous préparer aux élections. Vous pouvez la consulter en [cliquant ici](#).

NOS MEMBRES À L'HONNEUR



La GMMQ tient à féliciter ses membres qui ont été récompensés par un prix Gêmeaux lors de la Soirée des artisans et du documentaire le 18 septembre dernier :

- Meilleure musique originale : fiction
Frédéric Bégin pour "Le Berceau des anges"
- Meilleure musique originale : documentaire
Alex McMahon pour "Anticosti : la chasse au pétrole extrême"
- Meilleur thème musical : toutes catégories
Nicolas Maranda pour 19-2 épisode 25

[Voir la liste complètes des gagnants](#)

NOUVEAUTÉS SUR LE SITE WEB DE LA GUILDE !

En se connectant avec leurs identifiant et mot de passe sur le site www.gmmq.com, les membres de la Guilde ont dorénavant accès aux :

- **calendrier et liste des événements à venir** : vous pourrez ainsi voir les dates des prochaines rencontres de négociation d'ententes collectives, assemblée sectorielle, conférence et événement, assemblée générale, etc.
- **Procès-verbaux des assemblées générales et rapport d'activité 2012-2014**

Si vous avez oublié vos informations de connexion, contactez Amélie Granger au service aux membres de la GMMQ au 514 842-2866, poste 245 ou sans frais au 1 800 363-6688, poste 245 ou encore en écrivant à membres@gmmq.com.

[Haut de page](#)

ÉVÉNEMENTS

CONFÉRENCE SUR L'INTERDICTION D'IVOIRE AUX ÉTATS-UNIS



La législation des États-Unis étant très stricte sur les règles de voyage avec des instruments de musique contenant des morceaux provenant d'espèces menacées (ivoire, bois de rose du Brésil, écaille de tortue, etc.), une conférence ouverte aux membres de la GMMQ a été organisée par l'OSM le 17 septembre dernier.

À cette occasion, un conférencier d'Environnement Canada a présenté aux musiciens présents des informations concernant les règles en vigueur pour pouvoir voyager avec des instruments concernés.

SAVIEZ-VOUS que 35 000 espèces sauvages (plantes, animaux vivants) bénéficient d'une protection (à des divers degrés) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages (CITES) ?

Pour plus d'information, [visitez le site web de la CITES](#)

L'OFF JAZZ REVIENT DU 1ER AU 10 OCTOBRE !



Cette année encore, la Guilde est très fière d'être partenaire du festival OFF JAZZ qui se tiendra du 1er au 10 octobre prochain.

Luc Fortin remettra d'ailleurs le Prix François-Marcaurette/GMMQ lors de la soirée de clôture à un(e) musicien(ne) ou un groupe s'étant particulièrement distingué lors de la 16ème édition.

OFFRE SPÉCIALE ! Les membres de la Guilde bénéficient d'un tarif préférentiel sur les billets pour assister aux concerts du festival. Profitez-en !

www.lofffestivaldejazz.com

[Haut de page](#)

NOUVEAUX RABAIS AUX MEMBRES !

Nous vous invitons à profiter dès maintenant des **nouveaux rabais disponibles** pour les membres de la *Guilde des musiciens et musiciennes du Québec* (sur présentation de la carte de membre) chez nos partenaires.

Connectez-vous à votre accès membre sur www.gmmq.com pour consulter la liste complète des rabais disponibles et obtenir les codes promotionnels pour en bénéficier.

DIVERTISSEMENT

- [OFF JAZZ](#) : Tarifs préférentiels sur l'achat de billets, passeport et forfait pour assister aux concerts du festival (1er au 10 octobre)

Faites-nous part de vos suggestions! Pour quels produits ou services souhaiteriez-vous avoir des rabais ?

[Haut de page](#)

SUBVENTIONS, BOURSES ET APPELS DE PROJETS

APPELS DE PROJET

Diversité Artistique Montréal (DAM)

[Mentorat artistique professionnel : appel à mentors](#)

Date limite : en tout temps

BOURSES

Fondation Fernand-Lindsay :

[Bourse de carrière Fernand-Lindsay](#)

Date limite: 30 septembre 2015

SUBVENTIONS

Conseil des arts de Montréal

[Programme de tournées](#)

Date limite: 30 septembre

CALQ et Culture Montréal[Prix du CALQ - Oeuvre de la relève à Montréal 2015](#)

Date limite : 30 septembre 2015

Patrimoine canadien[Fonds du Canada pour la présentation des arts](#)

Date limite : 30 septembre 2015

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)[Soutien aux projets](#)

Date limite: 1 octobre 2015

Conseil des arts du Canada[Musique: Subventions de production](#)

Date limite: 1 octobre 2015

AUDITIONS, OFFRES D'EMPLOI ET CONCOURS

AUDITIONS ET OFFRES D'EMPLOIS

École de musique Suzie Auclair : professeur de piano

Date limite : urgent

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : enseignants en musique

Date limite : aucune

Orchestre symphonique de Montréal (OSM) : alto associé

Date limite : 30 octobre 2015

Date de l'audition : 6 décembre 2015

Orchestre symphonique de Montréal (OSM) : Seconds violons, 2e assistant

Date limite : 30 octobre 2015

Date de l'audition : 7 décembre 2015

Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR) : 3e cor

Date limite : 17 octobre 2015

Date de l'audition : 31 octobre 2015

Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR) : percussion solo

Date limite : 17 octobre 2015

Date de l'audition : 31 octobre 2015

Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR) : 2e hautbois et cor anglais

Date limite : 17 octobre 2015

Date de l'audition : 31 octobre 2015

CONCOURS**Orchestre Symphonique de Montréal :**[Concours OSM Manuvie 2015](#) : piano et percussions

Date limite: 1 octobre 2015

[Concours de musique national Eckhardt-Gramatté](#)

Date limite: 15 novembre 2015

Les avis d'audition et offres d'emploi sont disponibles en vous connectant à l'accès membres sur www.gmmq.com, rubrique "auditions et offres d'emplois". Si vous avez oublié vos codes d'accès, vous pouvez communiquer avec le service aux membres au 514 842-2866 poste 245 ou 1 800-363-6688.

[Haut de page](#)

FORMATIONS**Conseil québécois de la musique (CQM)**

Le Conseil québécois de la musique propose des formations pour les musiciens à prix avantageux. **La période d'inscription est en cours et les places sont limitées...hâtez-vous !**

- Gestion de carrière artistique : octobre/novembre/décembre (reste 4 places)
- Rédaction promotionnelle d'une offre de concert : 9 et 11 novembre (reste 1 place)
- La vidéo promotionnelle pour mieux vendre son concert : 30 nov. et 1er décembre (reste 2 places)

[Consultez la programmation 2015-2016.](#)**Société Professionnelle des Auteurs et des Compositeurs du Québec (SPACQ)**

La SPACQ organise annuellement des formations pour les auteurs et les compositeurs de chansons et/ou de musique à l'image.

- Être créatif dans la mise en marché de sa musique : 24 octobre
- le portfolio d'un compositeur de musique à l'image : 28 octobre

- Internet et les avantages d'une promotion à faible coût : 11 novembre

[En savoir plus](#)

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)

L'ADISQ offre une panoplie de formations spécialisées dans plusieurs domaines autour de l'industrie du disque afin de mieux former ses membres à la réalité du milieu de travail.

[En savoir plus](#)

[Haut de page](#)

En attendant le prochain cyberbulletin, contactez-nous !

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE LA GUILDE

lundi au jeudi : 8h30 à 16h30 // vendredi : 8h30 à 15h30

(fermeture entre 12h et 13h)

Téléphone : (514) 842-2866 (Montréal) / (418) 523-0767 (Québec)

N° sans frais : 1-800-363-6688 (Montréal) / 1-888-237-1722 (Québec)



Facebook



Twitter



Site web



Nous écrire

Copyright © 2018 Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, Tous droits réservés.

Vous recevez ce message car vous êtes membre ou employé de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. / You received this email because you are a member or employee of the Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.

GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC



Notre adresse postale:

Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
505, René Lévesque ouest
Suite 900
Montréal, Qc H2Z 1Y7
Canada

[Add us to your address book](#)

[se désabonner de cette liste d'envoi](#) [mettre à jour vos informations](#)